

Investisseur responsable

Consciente des enjeux environnementaux, sociétaux et de gouvernance auxquels elle fait face en tant qu'assureur et gestionnaire d'actifs, la Vaudoise applique une politique de placement responsable afin d'améliorer la performance et l'impact écologique et sociétal de ses investissements.

Placements durables

« Conscients des effets de nos activités d'investissement, nous réduisons leur impact négatif et augmentons leur impact positif. »

GRI 103 – 1

La Vaudoise est un acteur de l'économie suisse qui souhaite assumer une responsabilité sociétale. Dans cette optique, elle a mis en place une stratégie de durabilité cohérente autour de quatre piliers. Son positionnement en tant qu'investisseur responsable en fait partie.

L'opinion publique et le secteur financier sont de plus en plus sensibilisés à la thématique des investissements durables. Face à cette prise de conscience collective, l'environnement réglementaire et les normes évoluent afin de définir un cadre visant une meilleure transparence et de responsabiliser les sociétés financières. Consciente de son rôle à jouer en qualité d'investisseur institutionnel, la Vaudoise est amenée à investir ses actifs financiers de manière proactive selon des critères de durabilité. Cette approche vise à favoriser les intérêts de ses parties prenantes ainsi que ceux de la société sur le long terme. En s'adaptant aux bonnes pratiques nationales et internationales en matière d'investissement responsable, la Vaudoise réduit en outre les risques réglementaires et de réputation.

Dans le cadre d'une politique de placement responsable, la Vaudoise est attentive aux Objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies, notamment aux Objectifs 7, 9, 11, 12 et 13. Elle favorise les investissements dans des entreprises bonnes élèves et renonce à investir dans celles qui ne respectent pas certains critères Environnementaux, Sociétaux et de Gouvernance (ESG). En parallèle, elle soutient des projets d'infrastructures durables. Dans l'immobilier, la Vaudoise investit dans des sites qui ont une forte demande en immeubles résidentiels et commerciaux et qui sont bien desservis par les transports publics. Elle facilite l'accessibilité de ses immeubles à tous les usagers et usagères. Enfin, elle mise sur la production d'énergie durable dans le cadre de son plan d'action qui vise à réduire l'empreinte carbone de son parc.



Objectifs, valeurs et normes

GRI 103 – 2

La durabilité vient s'intégrer dans la politique de placement de la Vaudoise. Il ne s'agit pas uniquement d'assurer un couple rendement-risque adéquat mais également de considérer l'impact environnemental et sociétal des investissements du Groupe.

L'ambition de la Vaudoise en la matière a été formulée ainsi: «Conscients des effets de nos activités d'investissement, nous réduisons leur impact négatif et augmentons leur impact positif». Elle s'articule autour de cinq axes:

1. La Vaudoise intègre des critères ESG dans toutes ses décisions de placement («inclusion»). Il s'agit de définir et d'appliquer une stratégie durable pour ses différentes classes d'actifs. Par exemple, la Vaudoise prend en considération les notations ESG des sociétés dans lesquelles elle investit.
2. La Vaudoise n'investit pas dans des entreprises qui sont en contradiction avec sa politique ESG («exclusion»). Elle évite d'investir dans des sociétés qui vont à l'encontre des bonnes pratiques en matière de durabilité, que ce soit par leur domaine d'activité ou leur implication dans des controverses. Les secteurs d'activité concernés sont typiquement l'armement, le tabac, les jeux de hasard, la pornographie, les OGM, le nucléaire, le charbon ou encore les énergies fossiles non conventionnelles.
3. La Vaudoise augmente la part des placements qui ont un effet ESG positif («Impact Investing»). Il s'agit d'aller plus loin dans le raisonnement en investissant dans des projets spécifiques qui visent à exercer un impact environnemental et/ou sociétal positif. L'investissement de la Compagnie dans Cargo sous terrain, par exemple, rentre dans cette catégorie.
4. La Vaudoise mène une politique d'actionariat actif sur des questions ESG («Active Ownership»). Elle participe à des initiatives collectives d'engagement et exerce ses droits de vote auprès des entreprises dans lesquelles elle détient des parts.
5. La Vaudoise focalise son attention sur la réduction de l'empreinte carbone de ses placements. Elle a défini un plan d'action pour son parc immobilier et participe aux études de compatibilité climatique PACTA pour ses portefeuilles obligataires et actions.

Face à ces cinq axes, la Vaudoise s'est fixé les objectifs suivants à l'horizon 2025:

- 100% de ses placements sont conformes à ses critères ESG;
- elle augmente ses investissements à impact ESG positif à 5% de la valeur totale de ses placements;
- elle établit un dialogue à long terme avec les entreprises à fort potentiel d'amélioration en matière de respect des critères ESG;
- elle exerce ses droits de vote lors des assemblées générales des entreprises dans lesquelles elle détient des actions;
- elle s'engage à réduire les émissions de gaz à effet de serre de son portefeuille immobilier de 30% par rapport au début des mesures en 2014;
- elle réduit le potentiel de réchauffement climatique de ses portefeuilles d'actions conformément à l'Accord de Paris;
- elle étend sa politique d'exclusion aux activités et aux produits les plus intenses en gaz à effet de serre.

Mesures

Principes reconnus et directives de gestion comme feuille de route

Depuis décembre 2019, la Vaudoise est signataire des Principes pour l'investissement responsable (Principles for Responsible Investment – PRI) des Nations Unies et s'est engagée à les mettre en œuvre. Les PRI constituent l'une des plus grandes initiatives pour l'investissement responsable au monde. Ils encouragent leur réseau international d'investisseurs signataires à intégrer des critères de durabilité dans leurs décisions d'investissement. Cette initiative a été un jalon important pour la Vaudoise, afin de s'aligner sur les bonnes pratiques et l'évolution des normes internationales en matière d'investissement durable. À ce propos, la Vaudoise remplit chaque année un questionnaire détaillé soumis par l'organisation qui l'invite à expliquer sa stratégie, ses processus et ses initiatives dans ce domaine.

De plus, la Vaudoise prend en considération les principes de l'Association suisse pour des investissements responsables (ASIR) dans ses décisions d'investissement. Celle-ci tient à jour une liste d'exclusions qui sert de recommandation aux investisseurs institutionnels et signale les entreprises qui ne respectent pas les lois nationales et les conventions internationales. Les directives de gestion de la Vaudoise englobent des critères ESG adaptés à ses divers mandats. Elle se réfère également à des spécialistes reconnus, tels que Ethos et MSCI.

Analyse de compatibilité climatique (PACTA)

La Vaudoise a pris part à la dernière analyse de compatibilité climatique par rapport aux accords de Paris, dite «PACTA» (Paris Agreement Capital Transition Assessment). Il s'agit d'une initiative coordonnée à l'échelle internationale. En Suisse, l'étude 2020 a été menée par l'Office fédéral de l'environnement et le Secrétariat d'État aux questions financières internationales auprès de 179 établissements financiers. La Vaudoise a dû fournir la composition de ses portefeuilles actions et obligations pour leur évaluation. Le résultat est positif: il en est ressorti qu'elle fait partie des bons élèves puisque ses investissements ont démontré une faible exposition aux activités à haute teneur en carbone. Le prochain test de ce type pour la place financière suisse aura lieu en 2022.

Durabilité des actions et des obligations

La Vaudoise collabore depuis janvier 2020 avec la Fondation Ethos qui lui fournit plusieurs services. Elle considère ses notations ESG pour les marchés obligataires et actions suisses notamment. Dans ce contexte, Ethos a spécialement adapté un indice actions ESG à la demande de la Vaudoise, l'Ethos Swiss Corporate Governance Large. Celui-ci ajuste les pondérations de l'indice SPI large selon les ratings ESG d'Ethos et pénalise les titres avec une mauvaise gouvernance ou une importante empreinte carbone. Les actions suisses de la Vaudoise sont principalement investies selon cette stratégie. Ethos fournit également un service de proxy voting qui consiste à représenter la Vaudoise pour l'exercice de ses droits de vote aux assemblées générales des entreprises dans lesquelles elle détient des actions, en appliquant une politique de droit de vote répondant aux critères de durabilité.

Concernant les actions étrangères, la Vaudoise a lancé le fonds 1895 ESG Global Equities Passive. Le but de celui-ci est de répliquer la performance d'un indice d'actions mondiales, qui en plus d'exclure un certain nombre d'industries (armement, sociétés à forte empreinte carbone, etc.), privilégie des sociétés avec une bonne notation ESG au détriment des mauvais élèves en la matière. De manière analogue aux actions suisses, la plupart des actions étrangères de la Vaudoise sont investies dans cette stratégie indicelle ESG.

Quant aux obligations, les directives de gestion ont été adaptées pour intégrer des critères de durabilité portant sur les notations ESG et sur des politiques d'exclusions telles que les notations minimales, la liste ASIR et les secteurs controversés.

Durabilité des fonds de la Vaudoise

Dans le cadre de ses solutions d'assurances vie, la Vaudoise gère des fonds de fonds: les Vaudoise Umbrella Funds. À l'instar des actifs financiers gérés sur le bilan du Groupe, la durabilité est intégrée dans leur approche de gestion. La plupart des actions suisses et étrangères sont également investies dans les stratégies précitées, respectivement Ethos Swiss Corporate Governance Large et 1895 ESG Global Equities Passive. Chaque constituant des fonds a une stratégie ESG qui lui est propre, selon ses spécificités.

Durabilité des biens immobiliers

La Vaudoise met en œuvre sa stratégie d'investissement immobilier en fixant la priorité sur les aspects environnementaux, et particulièrement la réduction du CO₂, sans oublier les aspects sociétaux et de gouvernance pour pouvoir soutenir une performance sur la durée.

Elle gère son portefeuille dans ce sens en mettant en œuvre les actions suivantes:

- un suivi des émissions de CO₂ en réalisant systématiquement un Certificat énergétique cantonal des bâtiments (CECB) sur tous ses bâtiments depuis 2014. Depuis cette date, elle a ainsi pu réduire ses émissions de CO₂ de 25% et s'est engagée à les diminuer d'au moins 30% d'ici à 2025, en augmentant l'efficacité énergétique et en réduisant la part d'énergie fossile de son portefeuille;
- un monitoring énergétique de l'exploitation de ses bâtiments en partenariat avec la société Energo visant à optimiser la performance des installations;
- en complément à ces aspects quantitatifs environnementaux, la Vaudoise a décidé de participer au Swiss Sustainable Real Estate Index (SSREI), un indice qui cartographie le profil de durabilité des biens immobiliers suisses et garantit la transparence et la comparabilité à cet égard. De ce fait, la Compagnie obtient une vue d'ensemble des 37 critères de durabilité de son portefeuille, en harmonisant notamment les critères qualitatifs environnementaux et sociétaux.

En outre, la Vaudoise sélectionne et investit dans des projets de référence labellisés en privilégiant l'aspect innovant:

- elle a ainsi participé au développement de plusieurs quartiers labellisés « sites 2000W » à l'instar de Bâle Erlenmatt, Lenzburg Im Lenz ou encore Morges Églantine qui combinent des critères de haute efficacité énergétique avec des critères sociétaux favorisant l'esprit de communauté;
- elle labellise également ses projets de construction selon le label Minergie Eco qui garantit notamment l'utilisation de matériaux sains et intègre des exigences accrues en termes de confort pour les locataires.

Impact investing

La Vaudoise a par ailleurs investi dans divers projets d'impact dont voici trois exemples concrets:

- Cargo sous terrain, un projet d'infrastructure à l'échelle nationale qui ambitionne de créer un réseau souterrain pour le transport de marchandises afin de relier les principales villes de Suisse et les centres logistiques. L'objectif est d'alléger le trafic routier et de réduire les émissions de CO₂ grâce à des processus et des véhicules automatisés et respectueux de l'environnement. Un premier tronçon devrait être opérationnel d'ici à 2031, tandis que l'ensemble du réseau de 500 kilomètres devrait être achevé d'ici à 2045. Soutenu par une loi fédérale, ce projet compte dix actionnaires principaux, dont la Vaudoise.

- AIP Infrastructure II, un fonds danois dédié à des projets d'infrastructures pour la transition énergétique. Les investissements sont réalisés dans le secteur des énergies renouvelables en Europe et en Amérique du Nord. La Vaudoise fait partie du consortium d'investisseurs romands qui a investi dans ce fonds.
- Global Renewable Power III, un fonds qui investit dans des projets d'infrastructure énergétique en Europe, en Amérique du Nord, en Asie et en Australie.

Initiatives collectives d'engagement

En 2021, la Vaudoise a rejoint les trois initiatives suivantes:

- Carbon Disclosure Project (CDP) qui consiste à établir des exigences de transparence envers les plus grandes entreprises pour les données liées au climat, à l'eau et à la déforestation. La Vaudoise est signataire depuis novembre 2021.
- Climate Action 100+ qui consiste à faire pression sur les 100 plus grands émetteurs mondiaux de gaz à effet de serre, pour que ceux-ci modifient leur modèle commercial, ainsi que sur 60 entreprises supplémentaires cruciales pour une transition vers une énergie propre. La Vaudoise est signataire depuis octobre 2021.
- Business Benchmark on Farm Animal Welfare (BBFAW) qui incite les entreprises de la branche alimentaire à adopter des conditions d'élevage respectueuses dans la production et dans la chaîne d'approvisionnement. La Vaudoise est membre de l'initiative «Investor Collaboration» depuis novembre 2021.

Par ailleurs, la Vaudoise Assurances est membre fondateur de la Fondation suisse pour le climat qui, depuis sa création en 2008, soutient des projets de petites et moyennes entreprises (PME) contribuant à la protection du climat. Convaincue de la nécessité de décarboniser l'économie afin d'atteindre les objectifs climatiques, la Fondation suisse pour le climat concentrera son financement sur des projets d'innovation climatique réalisés par des PME suisses et liechtensteinoises dès 2022.

Communication

La plupart des initiatives en matière d'investissement durable font l'objet de communiqués de presse de la part de la Vaudoise. Occasionnellement, le département Asset Management présente la politique de placement durable de la Vaudoise aux intéressées et intéressés, comme des caisses de pension, des associations professionnelles, des représentants d'entités publiques ou des milieux politiques.

À l'interne, le département Asset Management a organisé une conférence Campus sur les placements durables à la Vaudoise. Cette conférence avait pour but de présenter l'approche du Groupe en matière d'investissement responsable aux collaboratrices et collaborateurs de l'entreprise, avec une session de questions et réponses ouverte à l'issue de la présentation. Plusieurs articles dédiés à la stratégie de placement durable ont aussi été publiés dans le journal d'entreprise les Échos destiné aux employées et employés de la Vaudoise.

Dans le cadre d'une formation interne des conseillers et conseillères de la Vaudoise, le département Asset Management a mis en place une vidéo explicative sur son produit d'assurance vie lié à des fonds RythmoInvest portant sur l'intégration du concept de durabilité dans les Vaudoise Umbrella Funds. En 2022, il est prévu d'intégrer des indicateurs ESG dans les factsheets de ces fonds tels que le rating ESG, l'exposition aux secteurs controversés et l'empreinte carbone. Ces données seront fournies par un prestataire externe (MSCI) et les rapports détaillés seront mis à disposition des clientes et clients de la Vaudoise.

Responsabilités, ressources et processus

Conformément à la gouvernance du Groupe, le Comité d'investissement du Conseil d'administration évalue la stratégie d'investissement proposée par la Direction et la recommande au Conseil d'administration. Il en va de même pour la politique de placement durable. Le département Asset Management est chargé de l'élaboration de la stratégie à proposer et de son implémentation. Pour atteindre les ambitions de l'entreprise, les directives de gestion sont adaptées en intégrant des critères ESG. Les gestionnaires internes et externes doivent respecter les directives de gestion de la Vaudoise. Le respect de celles-ci est vérifié par l'Investment Controller qui est rattaché au Chief Financial Officer. La Vaudoise tient compte des aspects liés à la durabilité dans la sélection des gestionnaires externes. L'approche de gestion de ces derniers se doit d'être non seulement compatible avec les critères ESG ciblés par la Vaudoise, mais peut être un facteur décisif dans le choix de l'attribution des mandats. L'Asset Management fixe des objectifs annuels en lien avec l'axe stratégique de la durabilité à ses responsables d'équipes.

Le département Asset Management dispose d'un responsable ESG qui assure la mise en œuvre de la politique de placement durable et pilote son évolution en collaboration avec les différentes équipes. Il représente également le département pour les projets transverses liés à la thématique de la durabilité au sein du Groupe. En ce qui concerne les ressources externes, le département sollicite des prestataires spécialisés à rémunérer pour leurs services. Au niveau des ressources technologiques, la Vaudoise a accès aux plateformes d'Ethos et de MSCI notamment.

Dans le domaine des investissements durables, un mécanisme informel de plaintes est mis en place. Dans les publications et communiqués de presse de la Vaudoise, une ou deux personnes de référence sont généralement mentionnées avec leurs coordonnées directes. Il s'agit d'une personne représentante de la Communication institutionnelle et d'une personne représentante du département Asset Management pour les questions liées aux placements durables. Ces personnes de référence peuvent être contactées en cas de besoin.

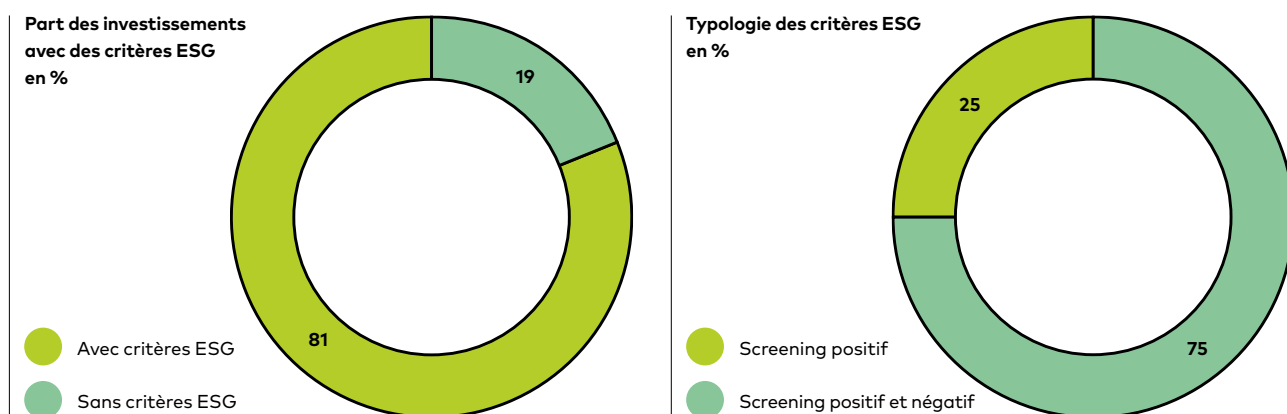
Indicateurs

GRI 103 – 3
FS11
FS10
GRI 305 – 4

Le suivi de l'implémentation de la stratégie d'investissement durable de la Vaudoise est ponctuellement abordé lors des comités de placement qui ont lieu sur une base mensuelle. Le respect des directives de gestion (y compris les critères ESG) est également régulièrement vérifié. Une revue des gestionnaires externes a lieu chaque trimestre lors de laquelle les aspects ESG peuvent être évoqués. En outre, des présentations spécifiques sur la thématique des placements durables sont effectuées au Comité de direction et au Comité d'investissement du Conseil d'administration.

Le pilotage de la réduction du CO₂ pour le parc immobilier se fait au travers des CECB qui sont réalisés par le bureau d'ingénieur BG21 à Lausanne. Le SSREI est certifié par la société SGS selon une autoévaluation puis un contrôle par échantillonnage chaque année.

Au 31 décembre 2021, 81% des actifs financiers du Groupe⁷ étaient gérés selon des critères ESG. Ces derniers peuvent impliquer un screening positif (critères d'intégration sur la base du score ESG par exemple) et/ou négatif (critères d'exclusion). Parmi les investissements avec des critères ESG, 75% présentaient un screening positif et négatif et 25% avaient un screening positif. Seul 0,05% des actifs concernés étaient issus d'un screening négatif uniquement. Les investissements pouvant s'apparenter à de l'impact représentaient 2,3% de la valeur totale du portefeuille en 2021. À la fin de l'année, 86% des entreprises dans lesquelles la Vaudoise détenait des parts étaient concernées par l'une ou l'autre des initiatives collectives d'engagement rejointes. Lors de l'exercice 2021, le portefeuille immobilier a généré 23 kilogrammes de CO₂ par mètre carré.



Perspectives

L'approche stratégique de la Vaudoise dans le domaine de l'investissement durable continuera d'évoluer conformément aux bonnes pratiques nationales et internationales. À cet effet, il est prévu de mettre en place formellement une structure de suivi des indicateurs clés afin d'atteindre les objectifs fixés pour 2025. La Vaudoise entend mesurer l'empreinte carbone de ses portefeuilles actions et obligations pour en assurer le pilotage. Elle compte également intégrer des critères ESG dans son offre hypothécaire ainsi que dans la gestion de ses actifs alternatifs. Il s'agira en outre de préciser sa politique en matière d'impact investing et de poursuivre la mise en œuvre de ses différentes initiatives.

⁷ Ces chiffres concernent les placements pour propre compte de Vaudoise Générale et de Vaudoise Vie.